



Communiqué de presse



Toulouse, le 07 juin 2012

France Télécom-Orange et SFR annoncent la couverture en fibre optique de l'ensemble des foyers de Toulouse Métropole

Moins de sept mois après l'annonce nationale de l'accord entre les deux opérateurs, Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales Groupe de France Télécom-Orange et Cyril Luneau, Directeur SFR Collectivités, ont présenté, ce jeudi, à Blagnac, le détail du déploiement de la fibre optique pour Toulouse Métropole et les communes de Ramonville et de Plaisance du Touch, en présence de Jean-Christophe Arguillère, Délégué Régional Orange en Midi-Pyrénées et de Guillaume Fauré, Directeur des Relations Régionales Sud-Ouest du Groupe SFR.

Avec cet accord, France Télécom-Orange et SFR vont encore plus loin dans le déploiement de la fibre dans cette région. En effet, après avoir initialisé le déploiement à Toulouse, située en Zone Très Dense, France Télécom-Orange et SFR complètent leur couverture dans les Zones Moins Denses. C'est ainsi que l'ensemble des foyers des 37 communes du Grand Toulouse, situées en Zones Moins Denses, pourra bénéficier du raccordement au réseau de fibre optique ([la liste des communes se trouve en annexe](#)).

L'engagement pris par les deux opérateurs est de couvrir chaque commune dans les 5 ans qui suivent l'initialisation des déploiements qui se fera d'ici 2015.

Ainsi, l'ensemble des foyers du Grand Toulouse, de Ramonville et de Plaisance du Touch sera couvert par la fibre du fait de l'investissement des opérateurs privés d'ici 2020. Cela représente près de 120 540 prises réalisées dont 55 220 par Orange et 65 320 par SFR grâce à ces nouveaux investissements.

Cet accord s'inscrit dans la continuité de l'accord national signé le 15 novembre dernier par France Télécom-Orange et SFR, marquant une avancée majeure dans le déploiement de la fibre optique en dehors des Zones Très Denses du territoire français.

La démarche des deux groupes s'inscrit dans la continuité des intentions de déploiement qu'ils ont communiquées au Commissariat Général à l'Investissement en réponse à l'Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement.

Cet accord concrétise les ambitions de déploiement des deux groupes. Afin d'éviter les recoupements, l'accord désigne, pour chaque commune, l'opérateur responsable du déploiement assurant le meilleur calendrier et la meilleure couverture proposés, au bénéfice des consommateurs et des collectivités locales.

Afin d'offrir à l'ensemble des consommateurs des services diversifiés, France Télécom-Orange et SFR se sont engagés à être commercialement présents sur les zones de l'accord en souscrivant aux offres de gros de celui qui déploiera localement le réseau. Les autres acteurs du marché pourront également s'appuyer sur les infrastructures ainsi déployées, dans les conditions définies par l'ARCEP, y compris en participant à leur cofinancement, pour proposer leurs offres commerciales très haut débit.

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 171 000 salariés au 31 mars 2012, dont 105 000 en France, et un chiffre d'affaires de 10,9 milliards d'euros sur les trois premiers mois de 2012. Présent dans 33 pays, le Groupe servait 225 millions de clients au 31 mars 2012, dont 181 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 31 mars 2012, le Groupe comptait 166 millions de clients du mobile et 15 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

A propos de SFR - www.sfr.com

SFR est le 2^{ème} opérateur de télécommunications en France avec plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2011. Opérateur global, SFR répond aux besoins de ses clients grand public, professionnels, entreprises et opérateurs, que ce soit pour des services mobile, fixe, Internet ou de télévision. Doté du réseau le plus complet, SFR a les moyens de ses ambitions : être un acteur ouvert et responsable dont la mission est d'accompagner chaque personne et chaque entreprise pour leur apporter le meilleur du monde numérique.

Fin mars 2012, SFR comptait près de 21 millions de clients mobiles, dont plus de 16 millions d'abonnés, et près de 5 millions de foyers abonnés à l'Internet haut débit. SFR est une société détenue à 100% par le Groupe Vivendi et compte près de 10 000 collaborateurs.



[Suivez l'actualité de SFR sur Twitter](#)

Contacts presse :

France Télécom-Orange :

Laurence Weckl, laurence.weckl@orange.com – 05 34 54 23 62 / 06 85 11 02 35

SFR :

Patrick Caméo, patrick.cameo@sfr.com – 05 62 23 56 41 / 06 15 48 24 45